

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de L'Ange-Gardien
AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement #20-670 modifiant le règlement de lotissement #16-643.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 3 février 2020, le Conseil a adopté un premier projet de règlement intitulé :
« Premier projet de règlement #20-670 ayant pour effet de modifier certaines dispositions du règlement de lotissement 16-643 »

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 2 mars 2020 à 19h15** à la salle de la mairie. L'objet de cette assemblée portera sur le projet de règlement #20-670. Au cours de cette assemblée, le maire ou un conseiller mandaté expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

2. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau.
3. Le projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
4. Le projet concerne le territoire de la Municipalité de l'Ange-Gardien. Le projet peut être consulté au bureau de la municipalité.

DONNÉ À L'Ange-Gardien, ce 4^{ième} jour de février deux mille vingt.

Lise Drouin, g.m.a.
Directrice générale